

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 18 janvier 2021 par visioconférence Teams

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNEL ÉCOLE	ÉLÈVES
Andreia Alves Caroline Gagnaire Annik Lartigau * Belou Tchatchibara Sihem Zerari	Anthony Carrara (enseignant) Florette Doungué (enseignante) Abdellatif Katan (enseignant) Tina Mpondani (animatrice vie étudiante)	Madhushaan Ponnambalam Sandrine W-Kameni
<b>Substituts</b>		
<b>Représentant de la communauté</b>	Éric Awounou : Intervenant Communautaire Scolaire Interculturel	
<b>Membres absents</b>	Hélène LePitre (secrétaire) Julie Marcoux Fatima Benzegmoute	
<b>Direction de l'école</b>	René Bernier (directeur)	

\* Secrétaire pour la séance

### 1. Mot de bienvenue et vérification des présences

La séance débute à 19 :07. En l'absence de la secrétaire et de volontaires, Mme Lartigau s'offre pour prendre les notes de la rencontre.

### 2. Mot de la direction

M. Bernier souhaite la bienvenue à tous les membres.

### 3. Parole du public

Il n'y a pas de représentant du public.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lartigau demande si un membre souhaite modifier l'ordre du jour et ajouter des points de discussion. Il n'y a aucune demande et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Florette Doungué et secondée par M. Abdellatif.

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 novembre et du 9 décembre 2020.**

M. Bernier précise qu'il n'a pas reçu le procès-verbal du 9 décembre. Mme Lartigau offre de faire le suivi d'ici la prochaine rencontre afin qu'il puisse être adopté. Le procès-verbal du 11 novembre est déposé et son adoption est proposée par Mme Alves, secondée par Mme Lartigau et adoptée à l'unanimité.

#### **6. Formation obligatoire**

Les capsules 5 – *Fonctionnement d'un conseil d'établissement*, 6 – *Fonctions et pouvoirs du conseil* et 7 – *Verbes utilisés et distinction* sont visionnés par les membres du conseil.

#### **7. Règles de régie interne corrigées**

M. Bernier dépose les Règles de régie interne et précise que les corrections mineures demandées lors de la rencontre du 10 décembre 2020 ont été apportées au document. Mme Lartigau propose l'adoption des Règles de régie interne, secondée par Mme Zerari.

#### **8. Communication avec les parents / adresse courriel**

Pour donner suite à la création d'un courriel générique ([conseil.etablissement.essl@gmail.com](mailto:conseil.etablissement.essl@gmail.com)) afin de faciliter la communication entre les parents et leurs représentants sur le conseil d'établissement, M. Bernier propose aux membres du conseil de publier le courriel sur le site web de l'école, plus exactement sur la page du conseil où les procès-verbaux sont partagés. Il propose aussi de l'intégrer ; la prochaine correspondance auprès des parents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **9. Uniforme : nouveau contrat**

M. Bernier souhaite consulter les membres du conseil quant au renouvellement du contrat. Une réponse est nécessaire pour le 10 février. Les points qu'il souhaite valider sont la fiabilité du service du fournisseur, le confort et la coupe des vêtements et leur durabilité.

Tous les membres donnent leur opinion à tour de rôle. De manière générale, il semble que la plupart des élèves apprécient les vêtements et respectent le port l'uniforme, que l'ajout d'un bermuda aux choix de vêtement est souhaité par tous. Mme Mpondani soulève l'absence de grandes grandeurs alors que plusieurs jeunes sont très grands et que les pantalons ne sont pas assez longs.

M. Bernier s'engage à faire un suivi auprès du fournisseur pour ce qui est de la possibilité d'offrir des pantalons plus longs et à valider auprès des élèves la coupe du bermuda qui sera retenue. Mme Mpondani tiendra un kiosque qui permettra aux élèves d'essayer et de donner leur opinion.

#### **10. Projet éducatif - mise à jour**

M. Bernier informe les membres qu'en réponse à la préoccupation quant au taux de réussite des élèves pour l'année en cours, un programme de tutorat sera mis en place. Les meilleurs élèves ayant des aptitudes pour ce type d'activité seront invités à faire du tutorat auprès des élèves de l'école et seront rémunérés par le CSSMB. Ce projet inclura l'encadrement des jeunes tuteurs. Mme Doungué demande à ce que les élèves puissent également offrir du tutorat aux élèves du pavillon St-Germain.

Certains professeurs verront leur nombre d'heures d'enseignement réduit afin de pouvoir dédier du temps au soutien des élèves des groupes réduits.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : un sondage aura lieu auprès des élèves pour mieux comprendre ce qu'ils vivent.

## **11. Demandes de sortie**

Pour l'instant, toutes les sorties sont annulées à l'exception de celles de la concentration Plein air. En effet, le Mont Avila accepte de recevoir des groupes d'étudiants de la concentration sport (plein air). Afin de respecter les consignes de la santé publique, chaque bulle-classe devra voyager dans un autobus distinct. M. Bernier assure les membres qu'étant donné que plusieurs sorties ont été annulées, ces dépenses additionnelles pourront être assumées sans problèmes.

## **12. Interventions :**

### **12.1 Direction**

#### **- Contexte Covid : mise à jour de la situation**

M. Bernier explique qu'à la suite de la directive du ministère exigeant que les écoles distribuent 2 masques par jour aux élèves, une stratégie a été mise en place et adaptée en réponse aux rétroactions obtenues de la première journée. Les masques sont maintenant distribués en cours lors de la 3<sup>e</sup> période ce qui semble permettre une circulation plus fluide dans l'école et minimiser les pertes de temps.

Après évaluation de la situation auprès des entreprises intéressées, il a été décidé que les masques ne seraient pas recyclés, car les coûts auraient été élevés et n'auraient pas permis de recycler les masques, seulement de les incinérer.

Pour ce qui est de la ventilation, des ajustements ont eu lieu au pavillon Émile Legault après qu'une situation particulière ait mis en lumière que si les trappes/volets d'aération étaient trop ouverts, cela provoquait la mise en pause du système. Pour le pavillon St-Germain, l'apport d'air frais se fait par la création de filets d'air (ouverture des fenêtres).

Enfin, l'augmentation des cas de Covid-19 dans l'arrondissement de Saint-Laurent s'est aussi fait sentir à l'école puisque 4 groupes ont dû être mis en quarantaine depuis le retour en classe (janvier).

#### **- Enseignement à distance**

L'école dispose d'une bonne quantité de Chromebook pour les élèves qui pourraient en avoir besoin.

#### **- Report de la fin 1re étape & modifications des pondérations / bulletins**

La remise du premier bulletin a été retardée de 2 semaines et aura lieu le 3 février 2021.

- **Grille-matières 2021-2022**

Aucune note à ce sujet.

- **Budget**

M. Bernier nous présente brièvement le sommaire du budget qui fera l'objet d'une attention particulière en février puisque certains transferts entre des fonds d'activités devront être effectués. Pour la période de septembre à décembre 2020, les dépenses réelles sont 20% moins élevées que prévu.

**12.2 Parents**

Aucun représentant des parents ne souhaite prendre la parole.

**12.3 Représentant des élèves**

M. Ponnambalam partage qu'il y avait peu de distanciation entre les élèves lors du premier jour de la distribution de masques, mais que cela s'est considérablement amélioré par la suite. Certains étudiants se sont plaint que les masques leur soient donnés à mains nues (antihygiénique) et que ceux qui les distribuent devraient plutôt soit porter des gants ou les prendre par la tige. M. Bernier précise que tous ceux qui distribuent les masques se lavent les mains soigneusement avant de procéder.

M. Ponnambalam soulève que le problème d'accès aux vestiaires n'est toujours pas réglé. M. Bernier explique qu'ils croyaient avoir trouver une solution et qu'ils avaient fait l'achat d'une machine (ghostbuster) qui devait permettre la désinfection rapide en vaporisant un produit, mais qu'ils se sont fait dire que cela n'était pas bon par la Direction de la santé publique.

Pour sa part, Mlle W-Kameni souhaite porter à l'attention des membres du conseil un enjeu relié à la possibilité pour le professeur d'exiger l'utilisation de la caméra par les étudiants. Dans un cas précis, le professeur aurait expulsé le jeune de son cours et l'aurait indiqué comme absent parce qu'il refusait d'allumer sa caméra. Elle souligne que la façon dont la situation a été gérée n'était pas bien.

**12.4 Personnel de l'école**

Aucun représentant du personnel de l'école ne souhaite prendre la parole.

**12.5 Représentant de la communauté**

M. Awounou ne souhaite pas intervenir.

**12.6 Délégué au comité de parents CSSMB**

Mme Lartigau rend compte des points les plus importants de la dernière rencontre du Comité de parents du centre de services scolaire.



**13. Correspondance pour le CÉ ou la présidence**  
Aucune correspondance.

**14. Levée de la rencontre à 21h19.**  
Proposée par Mme Lartigau appuyée par M. Carrara.

  
René Bernier, directeur

  
Annik Lartigau, Présidente